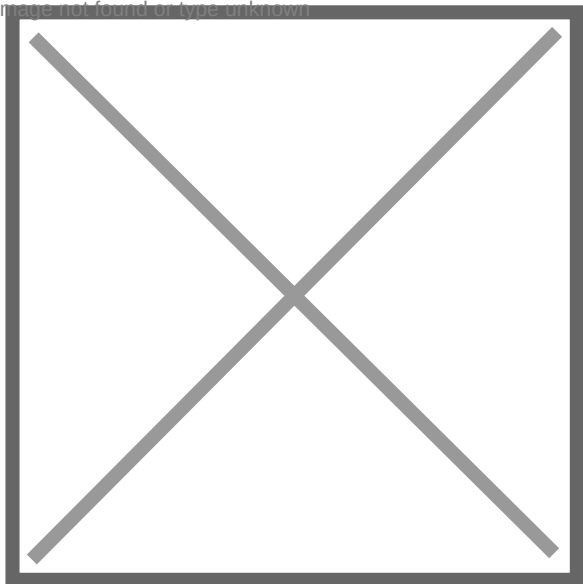


Image not found or type unknown



## Declaration enfant a charge

Par **rico210**, le **05/05/2010** à **14:53**

Bonjour, rnJ'ai une fille de 5 ans qui a toujours été déclaré sur l'avis d'imposition de sa maman. Nous somme séparé depuis 3 ans avec la garde alterné et tous les frais partagés. A l'époque de notre séparation je n'étais pas imposable, nous avons donc convenu entre nous que notre fille resterait déclaré sur sa maman. Depuis l'année dernière je suis imposable, on ma supprimé les aides au logement je voudrais donc déclarer une demi part sur ma déclaration d'impôts. Comment puis je faire? Je précise que j'en ai parlé a mon ex compagne et qu'elle refuse de ne déclarer sur son avis qu'une demi part...